

Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

Équilibrer le budget de l'Association, améliorer sa gestion, sont deux tâches qui incombent au trésorier. La première se traite par des propositions de tarifs pour l'année suivante qui doivent, à la fois, anticiper les hausses prévisibles des coûts de fabrication et des matières premières, et rester « raisonnables ». Les tarifs proposés pour 1984-1985 sont en *Annexe 2*.

Les ressources complémentaires (publicité, vente de numéros anciens, de bulletins de concours, de fascicule « informations »...) sont tout aussi difficiles à estimer un an à l'avance. Je m'efforcerai de suivre la voie de mon prédécesseur qui sut maîtriser son budget entre les limites étroites du nécessaire et du raisonnable.

Les bilans passés, sagement excédentaires, me donnent les moyens financiers de conduire la seconde tâche : améliorer la gestion et maintenir le travail de secrétariat et d'édition dans des limites supportables par le personnel rémunéré qui en a la charge.

Je dois ici rendre hommage à ce personnel ; le traitement d'environ 10 000 chèques par an, la mise à jour quotidienne des divers fichiers (Cotisant « normal » ou « réduit », Cotisant Collège, Abonné-cotisant « normal » ou « réduit », Abonné-non cotisant « normal » ou « réduit », Collectivités : Laboratoire de Collège ou de Lycée, Centre de formation, Bibliothèque, Université française ou étrangère,...), tout ceci « à la main », avec un infime taux d'erreurs relève de l'exploit, particulièrement de novembre à février ; ajoutons-y les créations de fiches pour les nouveaux abonnés, cotisants ou non, les changements d'adresse, de catégorie, les relances de cotisations et d'abonnements auprès de quelques milliers de Collègues « étourdis » mais fidèles... Ce travail de secrétariat et d'édition qu'il est impossible de répertorier de manière exhaustive, car presque chaque jour un cas original, hors-norme, se présente, peut être allégé, va être allégé par le passage au traitement informatisé des fichiers énumérés précédemment.

Le matériel commandé en octobre 1983 sera livré au secrétariat courant janvier 1984. Nous nous sommes adressés au revendeur « APPLE » lyonnais qui a équipé l'A.P.B.G., association de structure et finalités similaires aux nôtres. Les raisons de ce choix sont de divers ordres :

1) *Ordre financier* ; les prix proposés sont modérés ; le coût total de l'opération, y compris les salaires et charges sociales de la secrétaire intérimaire spécialisée dans la saisie de données, qu'il nous faudra embaucher fin janvier 1984 afin « d'entrer » les quelques 10 000 fiches à jour au début de février, ne dépassera pas l'autorisation de dépense votée par l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 1983.

2) *Ordre technique* ; ce matériel et le logiciel fonctionnent depuis plusieurs années à l'A.P.B.G. dont le personnel de secrétariat a déjà assuré, en novembre 1983, à Lyon, conjointement avec celui du vendeur du matériel, trois jours de « formation-manipulation » sur les matériel et logiciel, pour nos deux secrétaires et notre technicien spécialisé dans l'édition... les vertus de la méthode expérimentale...

3) *Ordre associatif* ; l'A.P.B.G. se propose de gérer dès maintenant les adhésions-abonnements « groupés » à nos deux Associations (voir les tarifs en *Annexe 1*). Les similitudes futures de gestion facilitent cette possibilité NOUVELLE offerte à tous les Collègues intéressés. Par ce jumelage tarifaire, nous pensons toucher principalement les Collègues enseignant les deux disciplines dans les Collèges. Il n'est pas exclu de prévoir une extension de ce jumelage financier avec l'Association des Professeurs de Mathématiques (A.P.M.), toujours dans l'optique des besoins des Collègues polyvalents enseignant en Collège.

Pour mieux connaître notre Association dans ses multiples composantes et afin que celles-ci trouvent dans le Bulletin des thèmes de réflexion, des renseignements d'ordres pédagogique et scientifiques conformes à leurs souhaits, **une Fiche de Renseignements est proposée en Annexe 3 ; cette fiche est à retourner le plus rapidement possible (sous quinzaine) à : Union des Physiciens, 44, boulevard Saint-Michel, 75270 Paris Cedex 06.** Dans un premier temps, en février 1984, les fichiers informatisés seront créés à partir de l'actuel fichier « manuel » pauvre en renseignements ; les fiches de renseignements devraient nous parvenir, remplies, dès le début de mars 1984, afin de mettre à jour le premier travail informatique puis de créer des fiches complètes définitives. Cette phase de création des fichiers durera au moins six mois, soit jusqu'à fin juillet 1984 dans la meilleure hypothèse. L'année scolaire 1984-1985 sera une année de transition difficile, par la mise en place progressive de l'édition informatisée du Bulletin, ainsi

que celle de toutes les correspondances entre le Bureau national et le Conseil national, les présidents et les trésoriers des Sections Académiques, les correspondants (de Lycées, du premier cycle, techniques), les membres des diverses commissions nationales (ex. : informatique...), les annonceurs publicitaires,... etc. Si en octobre 1985, la nouvelle organisation, avec ses fichiers et son logiciel bien « au point », pouvait fonctionner de manière complètement autonome, nous serions satisfaits. Cet objectif est peut-être ambitieux ; côté fichier, tout dépendra du nombre de Fiches de renseignements qui nous parviendront d'avril à juin 1984 ; côté logiciels d'exploitation des fichiers, nous faisons confiance à notre programmeur lyonnais... qu'il reste en bonne santé...

Par la création d'une affiche, disponible depuis janvier 1984, l'Union des Physiciens vise à se faire mieux connaître, dans ce qu'elle est, ce qu'elle fait, ce qu'elle souhaite. Par son accès aux techniques de gestion informatique, elle se dote d'outils modernes visant à une plus grande efficacité dans la réalisation de ses objectifs.

ANNEXE 1

TARIFS POUR L'ANNEE 1983-1984 DES ADHESIONS - ABONNEMENTS JUMELES (U.d.P. - A.P.B.G.)

- 1) *Cotisation d'adhésion annuelle aux deux Associations* : 100 francs.
- 2) *Service des Bulletins.*
 - a) Les 4 numéros A.P.B.G. + le service complet U.d.P. (10 numéros + numéros supplémentaires) :
200 francs au lieu de $(120 + 120 = 240)$.
 - b) Les 4 numéros A.P.B.G. + les 3 numéros « Premier cycle » de l'U.d.P. : 110 francs.

Commentaires sur l'Annexe 1

Si, (quelque soit votre catégorie ou votre service d'enseignement), ce jumelage vous intéresse, écrivez à :

A.P.B.G., Boîte postale 8337,
69356 Lyon Cedex 8.

Les rabais consentis dans cette option sont de l'ordre de 10,5 %, par rapport à la somme : (Cotisations annuelles des deux Associations + Abonnements aux tarifs préférentiels).

ANNEXE 2

PROPOSITIONS DE TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1984-1985
(entre parenthèses les tarifs pour l'année 1983-1984, en cours)

1) *Cotisation Nationale.*

- a) Membre actif non retraité et membre adhérent : 35 (30)
 b) Membre actif ou retraité : 15 (15)
 c) Etudiant ou militaire : 15 (15)

2) *Cotisation Nationale pour les enseignants des Collèges.*

Deux options possibles :

- a) Cotisation selon les tarifs du paragraphe 1) ci-dessus.
 b) Cotisation de 55 (50) francs ; dans ce cas, les deux ou trois numéros du Bulletin spécialement consacrés à l'enseignement de la physique dans les Collèges seront envoyés gratuitement.

3) *Service du Bulletin.*

- a) Pour un premier abonnement, ajouter 5 (4) francs aux tarifs indiqués ci-dessous (en francs).

b)	France (dont T.V.A. au taux de 4 %)	Etranger
Tarif Collectivité	: 200 (180)	192 (173)
Tarif Individuel « normal »	: 200 (120)	192 (116)
Tarif Individuel « réduit » (retraité, étudiant, militaire)	: 150 (90)	néant

- c) *Tarifs préférentiels réservés aux membres de l'U.d.P.* (à jour de leur cotisation).

Tarif « normal »	: 130 (120)	125 (116)
Tarif « réduit » (retraité, étudiant, militaire)	: 100 (90)	néant

4) *Changement d'adresse.*

Ne sera pris en considération que s'il est accompagné de la somme de 5 (4) francs.

Commentaires, sur l'Annexe 2

Le Bureau, sur proposition du trésorier, souhaite aligner sur le tarif Collectivité le tarif Individuel « normal » et réserver aux membres de l'Association un tarif *Préférentiel*. Les membres de l'U.d.P. représentent actuellement 80 % du service du Bulletin.

Cette proposition a été présentée au Conseil National réuni le 28 janvier 1984, et sera discutée en Assemblée Générale en juin 1984.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

à retourner remplie (par tous nos abonnés, adhérent ou non),
le plus rapidement possible, à :

Union des Physiciens, 44, boulevard Saint-Michel, 75270 Paris Cedex 06

AA : nom :

AB : prénom :

AC : numéro d'adhérent : ne pas remplir cette ligne

AD : lettre code : ne pas remplir cette ligne

AE : M. ou Me. : : (entourer le symbole correct)

AF : adresse (rue) :

AG : adresse (ville) :

AH : code postal :

AJ : bureau distributeur :

AK : établissement d'exercice (libellé) :

AL : numéro national de l'établissement :

AM : lettre code de l'établissement :

(ces 2 renseignements sont très importants)

AN : section académique de :

AP : année de naissance (les 2 derniers chiffres) :

AR : cotisant en 1983-1984 : OUI NON (entourer la réponse correcte)

AU : type de cotisation *nationale* réglée en 1983-1984 :

COLLEGE NORMALE REDUITE

(entourer la réponse correcte)

AV : activité éventuelle dans l'Association :

vous êtes dans l'U.d.P. : (entourer le (s) symbole (s) correct (s))

W₁ : correspondant d'établissement.

W₂ : correspondant académique du PREMIER CYCLE.

W₃ : correspondant académique du TECHNIQUE.

W₄ : trésorier d'une Section Académique.

W₅ : membre du Conseil National.

W₆ : membre du Bureau National.

H : président d'une Section Régionale (chargé du courrier,...).

X : membre d'une Commission Nationale (ex. : informatique..., préciser,...).

AW : CATEGORIE ; vous êtes :

(entourer le (s) symbole (s) correct (s))

A : instituteur ; I : I.D.E.N. ; Q : maître assist.

B : P.E.G.C. ; J : étudiant ; R : chargé de cours

C : certifié ; K : stag. CAPES ; S : prof. d'Univ.

D : A.E. ; L : stag. agrég. ; T : chercheur

E : M.A. ; M : I.P.R. ; I.G. ; U : documentaliste

F : biadmissible ; N : proviseur ; V : retraité

G : agrégé ; O : principal ; W : autres cas (préciser)...

H : P.E.G.C.E.T. ; P : assistant

(dans le cas de professeurs bivalents, précisez quelle autre discipline vous enseignez) :

1 : Sc. Nat. ; 4 : Ed. phys. ; 7 : Arts plast.

2 : Math. ; 5 : Ed. music. ; 8 : Autres (précis.) : ...

3 : E.M.T. ; 6 : Informat.

AX : SERVICE D'ENSEIGNEMENT ; vous effectuez votre service dans :

1 : ens. pré-élément. et élémentaire ; 7 : Ecole Normale ; D : Administr.

2 : L.E.P. ; 8 : E.N.N.A. ; E : Inspection

3 : Collège ; 9 : I.U.T. ; F : Format. d'adultes

4 : Lyc. class. ; A : Ens. Agric. ; G : Recherche (précis.) : ...

5 : Classes prép. Gr. Ecoles ; B : Ens. Sup. (1^{er} cycle)6 : Lyc. TECHNIQUE (précis. votre section) ; C : Ens. Sup. (2^e, 3^e cycles) ; H : Autre (préc.) : ...

industrie ; hôpital...

F : ; H : B.T.S.

AY : votre numéro de téléphone :
(8 chiffres)

AZ : Département ou Pays :